

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3^e)

ABONNEMENT ANNUEL :	France et Union	9 N.F.	—	C.C.P. Lyon.	104-98
	Etranger	10 N.F.			
	Scolaires	4,50 N.F.			

Les haches en bronze des collections BRUN et FRANCILLON prouvent que les berges du lac d'Aiguebelette ont été fréquentées au Bronze final. Les pièces de la collection CÔTE (et d'autres, dont nous reparlerons), confirment l'occupation au Chalcolithique - Bronze ancien. Nous retrouvons là, les deux grandes périodes d'occupation des stations littorales de Savoie correspondant à des périodes d'extrême sécheresse⁵ (cf. O. PARÉ).

BIBLIOGRAPHIE.

1. ALPHONE DELBÈNE. — Fragmentum Descriptionis Sabaudiae. An. 1593-1600. Publié par DUFOUR : mémoires et documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie. Tome IV, 1860.
2. RABUT. — Habitations Lacustres de la Savoie. 1^{er} Mémoire, p. 163. Mémoires Société Savoisienne Histoire et Archéologie.
3. SCHAUDEL. — Station Néolithique d'Aiguebelette. A.F.A.S., 1906, II, p. 690.
4. SCHAUDEL. — La Station Néolithique du Lac d'Aiguebelette. 4^e Congrès Préhistorique de France, Chambéry, 1908, p. 337.
5. MUNRO. — Les Cités Lacustres d'Europe. Edition française, traduction Rodet, Paris, Schleicher, 1908, p. 107.
6. R. LAURENT. — Etat actuel de nos connaissances sur les stations d'Aiguebelette (en préparation), à paraître bulletin Société Linnéenne de Lyon.
Note annexe. — Il ressort d'une note de la Revue Savoisienne, 1862, 3^e année, p. 79, que COSTA DE BEAUREGARD aurait effectué des fouilles à Aiguebelette en 1862, mais il nous a été impossible jusqu'à ce jour de retrouver quelques détails sur ces fouilles.

5. L'examen des bois de pilotis auquel a bien voulu procéder M. COQUILLAT semble confirmer cette sécheresse, mais nous publierons ses conclusions dans la note générale que nous avons en préparation.

UN NOUVEAU GISEMENT PREHISTORIQUE DE LA BASSE VALLEE DE L'AIN : L'ABRI DU BÉTET A SERRIERES-SUR-AIN

par R. VILAIN et † J.-J. JEANPERT.

Toujours dans le cadre du sauvetage des sites archéologiques de la basse vallée de l'Ain¹, nous avons été amenés à fouiller un abri situé au lieu dit « Le Bétet », à 1 km en aval des abris Trosset et du Sault.

En ce point la rivière décrit un coude assez brusque vers le Nord-Ouest et la rive gauche, devenant alors convexe, est constituée par une accumulation d'alluvions formant une terrasse dont la hauteur atteignait, avant la mise en eau du barrage d'Allemant, 4 m environ au-dessus du niveau moyen de la rivière.

L'abri du Bétet² se trouve sous une avancée de rocher calcaire du Portlandien, qui domine la terrasse et distant de 40 m environ du bord de la rivière (fig. 1). Feuille topographique I.G.N. Nantua n° 5 à 1/20 000, coord. Lambert : x : 838,4 — y : 129,3 — z : 265 m.

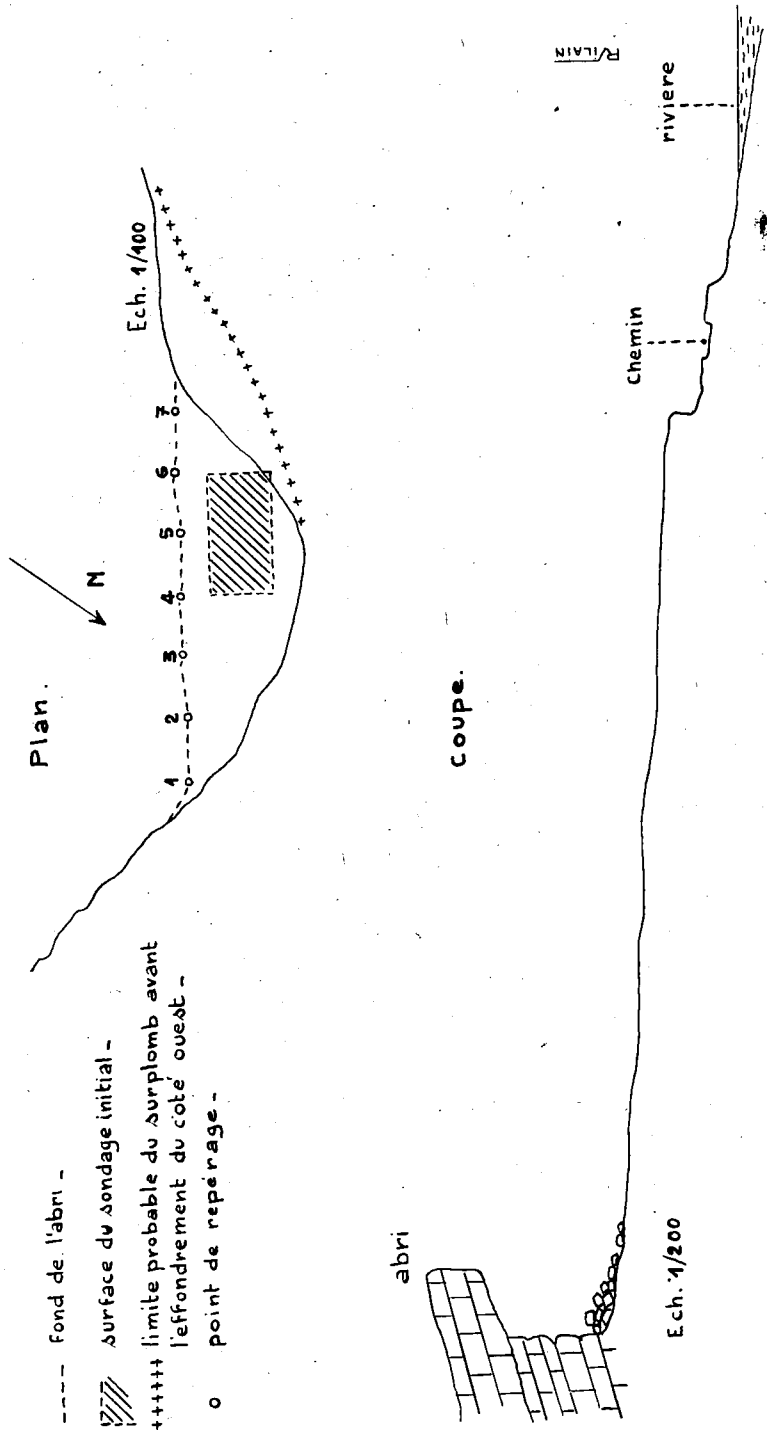
La situation de ce gisement a été indiquée sur la carte jointe au travail cité ci-dessus.

Orienté au Nord-Ouest, cet abri possède des dimensions assez res-

1. R. VILAIN et E. BORELLI (1962) : Un gisement sauveterrien de la basse vallée de l'Ain : l'abri des Layes. *Bull. Soc. Linnéenne Lyon*, nos 4, 5 et 6.

2. Repéré par J. COMBIER lors d'une visite qu'il effectua dans la basse vallée de l'Ain, peu de temps avant la prospection du mois de mai 1958.

- abri du BETET -



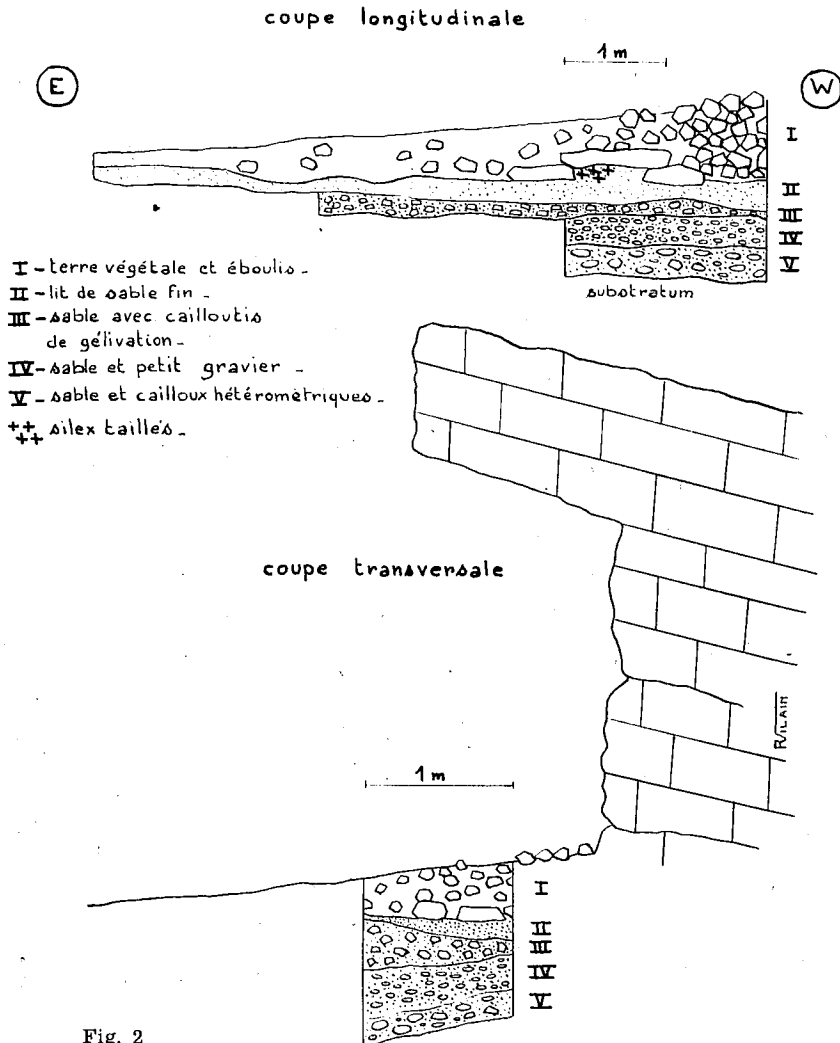
- fond de l'abri -
- ▨ surface du sondage initial -
- + + + + + limite probable du surplomb avant l'effondrement du côté ouest -
- o point de repérage -

Fig. 1

treintes : il mesure 6 m de long, 2 m dans sa plus grande profondeur et sa hauteur maximum atteint 4 m. Sa situation n'était guère favorable à un habitat de longue durée, surtout si l'on considère la faible différence de niveau existant entre la rivière et le sol de l'abri. Cette faible surélévation, probablement encore moins importante autrefois, mettait l'abri à la merci de la moindre crue de l'Ain.

Ces conditions défavorables n'échappèrent certainement pas aux premiers préhistoriens qui fouillèrent les abris de la vallée de l'Ain. Aussi, quoique plus aisément repérable que l'abri Trosset par exemple, le Bétet ne fut jamais fouillé.

- abri du BÉTET -



Fouilles :

C'est donc sur un sol intact que débutèrent les fouilles, au mois d'août 1959. Au fond de l'abri on notait, côté ouest, une accumulation de blocs de rochers provenant de l'effondrement de cette partie de la voûte. De ce fait le sol présentait une légère déclivité dans le sens ouest-est.

Le sondage opéré par l'un de nous (J.-J. J.) fut mené jusqu'au substratum sur une surface de 2 m², soit une tranchée de 2 m de long sur 1 m de large pratiquée parallèlement à la paroi du fond et à 0,50 m de celle-ci. Le substratum fut atteint à 1,70 m de profondeur.

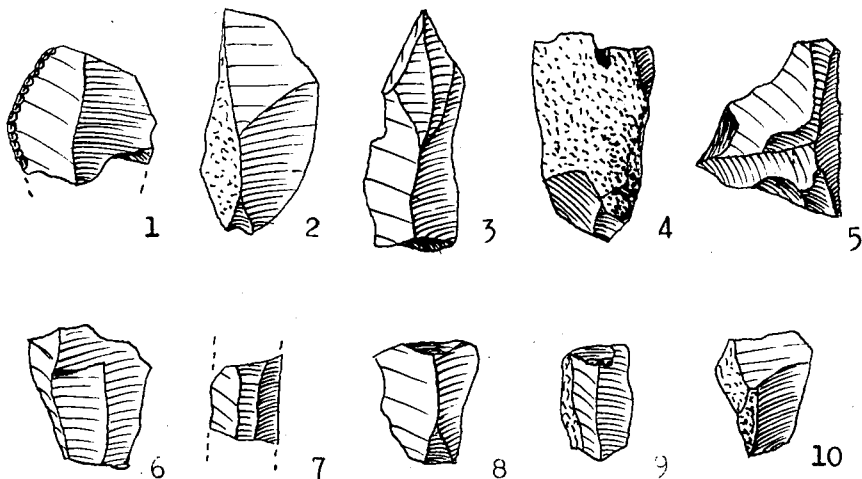
Par la suite nous étendîmes nos recherches sur le côté est de la tranchée à seule fin de vérifier l'importance de la couche II, la seule pouvant receler un niveau archéologique.

Stratigraphie :

Nous avons relevé dans le sondage la coupe suivante (fig. 2) de haut en bas :

I - terre végétale, noire, passant progressivement au brun vers la base. Les blocs de rochers, de dimensions variables, provenant de l'effondrement partiel du surplomb, gisaient dans cette terre au contact de la couche sous-jacente. Epaisseur variant de 0,10 à 0,30 m ;

II - lit de sable fin, très clair, formant des poches entre les blocs de rochers assez volumineux. C'est dans l'une de ces poches que furent



Pl. I

trouvés les seuls silex recueillis dans ce gisement. Aucun reste de faune. Epaisseur moyenne de la couche : 0,20 m ;

III - cailloutis de gélivation, enrobé d'un sable identique à celui de la couche précédente. Epaisseur 0,10 à 0,30 m ;

IV - petit gravier très roulé, mêlé de sable clair, un peu plus grossier que dans les deux couches précédentes. Epaisseur 0,20 m ;

V - cailloux très roulés, hétérométriques et fragments calcaires provenant du délitage de la voûte, enrobés dans un sable fin jaunâtre. Cette couche repose directement sur le substratum. Epaisseur 0,30 m.

Si l'on tente de synchroniser cette stratigraphie avec celle relevée à l'abri des Layes, on remarque tout d'abord que l'épaisseur du dépôt alluvial est plus importante dans ce dernier gisement que dans celui du Bétet où la vallée, plus large offrait une grande surface d'étalement aux alluvions.

Les couches de base, V et IV, ne sont pas de même nature dans les deux abris. Elles sont constituées :

Aux Layes, situé le plus haut, par du sable fin contenant quelques galets et des blocs anguleux.

Au Bétet, respectivement par des cailloux et du petit gravier.

Dans ce dernier abri, si l'on en juge par la nature des alluvions composant la couche V, les courants qui les déposèrent furent assez importants. La couche IV représenterait une phase un peu moins turbulente de cet alluvionnement. Elle pourrait correspondre, aux Layes, à la première occupation de l'abri, niveau II, et également à la couche IV composée de sable très fin mêlé de quelques rares cailloux de faible taille.

La couche III est de nature identique dans les deux gisements : sable fin mêlé d'un cailloutis de gélivation. Il s'agit donc d'un alluvionnement ayant eu lieu pendant et après une période de froid³.

La couche II, au Bétet, est constituée par un sable fin caractérisant un courant d'eau plus faible. A cette période correspondrait le niveau archéologique I, dernière occupation humaine de l'abri des Layes. Ce dernier vu sa position au-dessus du niveau de la rivière, n'était plus atteint par les crues de celle-ci.

Au Bétet, c'est au sommet de cette couche II, dans une poche de sable, entre des blocs de rochers (fig. 2), que furent trouvés les quelques silex figurés planche I. Ces silex gisaient assez près les uns des autres, mais il n'a été relevé aucune trace de foyer dans cette couche sableuse. Celle-ci fut certainement remaniée par une crue de la rivière qui balaya l'abri, bouleversant le niveau archéologique situé à la surface de ce sable.

Ce reste d'industrie est représenté par des lamelles et des éclats lamellaires de faible taille. Parmi ces derniers un seul, le n° 1, pl. I, est finement retouché sur un côté.

Ne disposant donc d'aucun indice typologique et d'aucune pièce caractéristique pour classer cette industrie, nous nous en référons à sa position stratigraphique. Nous pensons qu'elle doit appartenir à un horizon industriel semblable à celui du niveau I de l'abri des Layes.

Cette fouille aurait évidemment demandé à être étendue à une plus grande surface, mais d'une part le manque de temps et d'autre part le maigre résultat obtenu en regard du travail accompli, il nous apparaissait plus urgent de pratiquer une fouille dans un autre abri, menacé lui aussi d'immersion par le barrage d'Allemant. Il s'agit de l'abri R.D.2 qui fera l'objet d'une prochaine note.

Laboratoire de géologie de la Faculté des Sciences de Lyon.

Présenté à la Section de Préhistoire et d'Archéologie en sa séance du 12 octobre 1962.

3. M. J. COMBIER nous a obligeamment rappelé à ce propos que la coupe de l'abri de la Genière, tel que nous l'avions vu ensemble en mai 1958, présentait du haut en bas, des couches de sable fin pur, en alternance avec des couches composées d'un cailloutis de gélivation enrobé de ce même sable.